

## Compte rendu de la séance du 02 novembre 2021

Secrétaire(s) de la séance:

Magali CHARRON

### Ordre du jour:

- Hangar communal
- Projet d'équipement numérique école Escaunets
- Informations et questions diverses

### HANGAR COMMUNAL

Dans le cadre d'une réorganisation de services (services techniques ayant été rappatriés à Vic-En-Bigorre), la communauté de communes Adour Madiran (CCAM) n'utilise plus le bâtiment communal situé 2 chemin de Badie à Escaunets. Cette dernière a en effet bénéficié d'une mise à disposition de ce bâtiment et du terrain appartenant à la commune afin de disposer d'un atelier pour la Brigade des Enclaves.

Dans ce cadre, des aménagements ont été réalisés (fermeture du hangar, agrandissement pour réaliser une pièce de vie, sanitaire, douche, vestiaire, assainissement, mise aux normes électriques) afin de répondre aux exigences légales rendues obligatoires par la présence de personnel.

Monsieur le Président de la CCAM s'est alors rapproché de Monsieur le Maire pour définir les conditions de reprise de ce bâtiment par la commune.

Après plusieurs entrevues, une proposition de la CCAM a été formulée.

Après informations auprès de son conseil municipal et vote, ce dernier, à 4 voix pour et 6 voix contre, a demandé à Monsieur le Maire de soumettre à Monsieur le Président, une nouvelle proposition.

Dès qu'une réponse sera rendue, Monsieur le Maire convoquera un conseil municipal.

### PROJET EQUIPEMENT NUMERIQUE DANS LES ECOLES.

Monsieur le maire rappelle au conseil cet appel à projets. L'achat de tablettes sera subventionné à hauteur de 70 %.

### ECLAIRAGE PUBLIC ROUTE DE SERON

Une lampe LED sera mise en place par le SDE pour un montant de 430.35 € TTC.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

